

SEANCE DU SAMEDI 5 JUILLET 2025

A 18 heures

Membres présents :

Joël IMMER, Benoît STEINMETZ, Frédéric GUEHL, Brigitte DA COSTA, Clément BLAD, Marie-José MULLER, Julie BRASSOUD, Roland ZEIMETH, Elisabeth TEITGEN, Frédéric JUNG, Gérald BOUCHARDON.

Membres absents excusés avec procuration :

Antoinette BARBA dont procuration a été donnée à Joël IMMER
Frédéric GUEHL dont procuration a été donnée à Benoît STEINMETZ

Membres absents excusés sans procuration :

Benoît POLETTI, Julie GOUILLAUD, Marielle SCHNEIDER

Secrétaire :

Julie BRASSOUD

ADOPTE A L'UNANIMITE

1° CONTRAT D'ENGAGEMENT EDUCATIF : CENTRE AERE JUILLET 2025

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de l'embauche de deux agents d'animation en contrat d'engagement éducatif pour le centre aéré de juillet, à savoir

1^{er} contrat du 7 juillet 2025 au 1^{er} août 2025,

Contrat : 19 jours

Tarif : 55 euros/par jour

2^{ème} contrat du 7 juillet 2025 au 18 juillet 2025,

Contrat : 9 jours

Tarif : 55 euros/par jour

Le Conseil Municipal APPROUVE les embauches et AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférents.

ADOPTE A L'UNANIMITE

2° DECONNEXION ASSAINISSEMENT MAIRIE

Monsieur le Maire présente le devis concernant la déconnexion de l'assainissement de la Mairie,

Après délibération, le Conseil Municipal ACCEPTE le devis de la Société LEICK pour un coût de 11600 € HT (TTC 13920€) et AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

ADOPTE A L'UNANIMITE

3° SIVU POLICE : CONVENTION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC : GESTION DE LA FOURRIERE AUTOMOBILE

Monsieur le Maire présente la convention entre le SIVU Police Intercommunal et le garage Philippe dépannage et fils

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la dite convention

ADOPTE A L'UNANIMITE

4° REAMENAGEMENT ECLAIRAGE PUBLIC MAISON COMMUNALE

Après explication de Monsieur le Maire et présentation du devis de CITEOS pour le réaménagement de l'éclairage public sur le parking de la maison communale, Rue Neuve, pour un coût de 8957.49 euros HT (10 748.99 euros TTC),

Le Conseil Municipal

- ACCEPTE les travaux selon devis
- SOLLICITE le concours de la CCCE à hauteur de 50 %
- ETABLI le plan de financement comme suit :

Coût des travaux HT	8957.49	
Montant subventionnable	7613.16	
Fonds de Concours de la CCCE		3806.58
A charge de la Commune	3806.58	

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

ADOPTE A L'UNANIMITE

5° SUBVENTION ECOLE MATERNELLE : RECTIFICATION DU NOMBRE D'ELEVES

Suite au mail de l'école maternelle concernant l'effectif d'élèves, celui-ci étant de 78 et non 71, il convient de compléter la subvention annuelle de 154 € (7enfants * 22 €).

ADOPTE A L'UNANIMITE

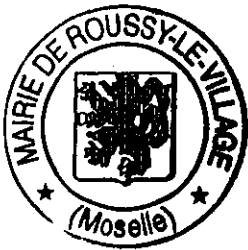
6° DIVERS

Le Roussy Marche Découverte remercie la Municipalité pour la subvention

L'ESRZ remercie la Municipalité pour la subvention,

Séance levée à 18 h 45

Les délibérations ont été visées par la Sous-Préfecture de Thionville



Le Maire - Joël IMMÉR

